Bulletin de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

Volume 43

informATIO

Juin 2014 Numéro 2

Nouvelles du conseil d'administration

Par Lisa Carter, trad. a. (ES-EN), présidente
Traduction Michel Trahan, trad. a.

Mesdames,
Messieurs,
Membres de l'ATIO,

Afin de vous tenir au courant de ce que nous faisons en tant que conseil et qu'association en votre nom, je vais vous exposer les points saillants des dossiers que nous avons abordés et qui continueront de nous occuper au cours des mois à venir.

Votre nouveau conseil d'administration s'est mis directement à la tâche en se réunissant dès le matin qui a suivi l'AGA, à Toronto. Notre prochaine réunion trimestrielle est prévue à Ottawa, au mois de juin, et entre temps, nous assurerons entre nous une communication régulière par courriel.

L'**interprétation communautaire et médicale** représente une priorité depuis que notre règlement intérieur a été modifié au mois d'avril. Afin d'annoncer ce grand pas, l'Association a publié un communiqué (qui se trouve sur notre site Web).

Nous collaborons toujours avec la Canadian Coalition on Community Interpreting et l'Ontario Coalition for Community Interpreting afin de donner à ce secteur un caractère professionnel. Le HIN Recruitment Fair, tenu à Toronto, au mois de juin, a représenté une autre occasion de promouvoir l'inclusion des catégories et de nous entretenir avec de futurs membres.

Nous siégeons aussi au Community Interpreting Standards Committee, présidé par le CTTIC. Ce comité travaille à l'établissement de normes nationales professionnelles qui serviront de base à l'agrément.

Sur le plan intérieur, nous sommes à créer des comités et à préparer des formulaires de demande afin que l'acceptation des candidats puisse commencer le 1er septembre 2014.

Les **travaux des comités** se poursuivent dans chacune des catégories professionnelles. Comme vous le constaterez dans le présent numéro, le sondage mené auprès des traducteurs indépendants a été compilé sous forme de compte-rendu d'information. Le comité des interprètes judiciaires a exposé dans leurs grandes lignes ses priorités, et les comités des langues étrangères et des interprètes de conférence répondent aux demandes de renseignements du Bureau de la traduction au nom des professions qu'ils représentent.

L'une des tâches à venir consistera pour le conseil à mettre à jour le **plan stratégique** et la **stratégie de communication** de l'ATIO. Nous devons nous montrer proactifs en ce qui touche la représentation de nos membres et la protection du public. Il s'agira notamment de réorganiser et de repenser notre site Web afin que l'information soit fournie, claire et accessible.

Nous avons également organisé à Ottawa une **réception** que j'animais et qui visait à communiquer avec les membres. Environ une douzaine de traducteurs et d'interprètes enthousiastes se sont réuni un soir du mois de mai pour échanger des idées et des suggestions ainsi que des cartes et des renseignements. D'autres activités semblables sont prévues à Ottawa et à Toronto.

À l'échelle du pays, l'ATIO a participé à la téléconférence semestrielle du **CTTIC**. Malheureusement, la situation de notre organisation nationale demeure précaire depuis le retrait de l'OTTIAQ en 2012. Il en découle, entre autres, une instabilité financière, tout comme une incertitude quant à la nécessité de dissoudre ou non l'entente de réciprocité et à la manière de le faire, mais aussi concernant la réponse à fournir à la Fédération Internationale des traducteurs (FIT), étant donné que l'OTTIAQ a demandé à en devenir membre à part entière.

Nous allons continuer de vous tenir au courant en vous fournissant régulièrement un résumé des travaux du conseil dans les prochains numéros d'*InformATIO*. D'ici là, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre d'entre nous. C'est votre association, et nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles! ◆

À l'intérieur...

Votre nouveau Conseil 2014-2015 . . . . . Page 2-3
Une fin et un nouveau départ . . . . . Page 4
Hommage aux jubilaires . . . . . Page 5
Félicitations aux nouveaux agréés . . . . . Page 5
Nouvelles de FIT NA . . . . . Page 6
Appel de *Translators without Borders* . . . . . Page 7
Résultats du sondage 2014 auprès des traducteurs indépendants. . . . . .Page 8

Votre nouveau Conseil 2014-2015

Félicitations à tous!

Les membres du nouveau Conseil sont :

Lisa Carter	présidente
Dorothy Charbonneau	vice-présidente
Veronica Cappella	secrétaire
Matthew McCarthy	trésorier
Veronica Cappella	directrice, Traducteurs salariés
Loretta Murphy	directrice, Traducteurs indépendants
Pamela Cousineau	directrice, Interprètes de conférence
Nicholas Ferreira	directeur, Interprètes judiciaires
Jianhua (Gerald) Yang	directeur, Langues étrangères

Au cours des 20 dernières années, **Lisa Carter** a travaillé comme traductrice, tant à son compte qu'en entreprise. La qualité de son travail a été reconnue à l'extérieur des frontières du Canada; en effet, elle a mérité le Alicia Gordon Award for Word Artistry in Translation et a été en lice pour l'IMPAC Dublin Literary Award. Elle possède et exploite l'entreprise Intralingo Inc., qui offre des services personnalisés dans les domaines de la traduction Espagnol<>Anglais, de la révision, du perfectionnement professionnel et de la promotion. Ardente défenseure du professionnalisme, elle est membre agréée (Espagnol-Anglais) de l'Association des traducteurs et interprètes agréés de l'Ontario (ATIO) et de l'American Translators Association (ATA). Elle assume actuellement la présidence du conseil de l'ATIO et des divisions Traduction espagnole et Traduction littéraire de l'ATA.

Traduction Denyse Biron, trad. a.

Loretta Murphy travaille dans l'industrie langagière à l'échelle internationale depuis plus de vingt ans. Elle a enseigné au Mexique, participé à un programme d'enseignement langagier international au Japon et elle est copropriétaire d'un centre de services langagiers au Brésil.

Au Canada, Loretta Murphy travaille comme traductrice indépendante agréée depuis plus de six ans. Auparavant, elle occupait le poste de directrice adjointe chez un fournisseur de services de traduction local. Elle possède aussi une expérience en interprétariat, oeuvrant dans le passé comme interprète communautaire pigiste à Toronto et interprète permanente dans une compagnie de construction dans les sables bitumineux de Fort McMurray en Alberta.

Aujourd'hui, elle est propriétaire de Loretta Murphy Translation Services, un cabinet de traduction spécialisé dans la traduction vers le portuguais et l'espagnol.

Loretta détient une maîtrise en traduction du Collège Glendon de l'Université York. Elle a récemment suivi un cours sur le sous-titrage offert à Glendon dans le cadre de la formation continue. Elle est membre en règle de l'ATIA depuis plus de cinq ans, de l'OTTIAQ depuis plus de trois ans et de la STIBC depuis l'an dernier.

Loretta Murphy s'engage à appliquer son expérience et ses antécédents au poste de directrice, traducteurs indépendants.

Dorothy Charbonneau est interprète de conférence et compte plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine. En fait, l'année 2014 marque la trentième année de l'obtention de son diplôme de deuxième cycle en interprétation; elle faisait partie de la première cohorte d'interprétation de l'Université d'Ottawa.

Elle s'enorgueillit d'avoir travaillé dans tous les domaines de sa profession, qu'il s'agisse d'activités communautaires ou de réunions internationales. Elle fait du bénévolat pour Langues de la Vie depuis l'époque de ses études universitaires; cet organisme à but non lucratif offre des services d'interprétation dans le domaine communautaire. Elle a également suivi une formation d'interprète judiciaire; son premier emploi « rémunéré » a été celui d'interprète judiciaire à la pige, d'abord au Québec, puis en Ontario, où elle travaillait pour le ministère du Procureur général de l'Ontario. Elle est ensuite devenue interprète de conférence pigiste; elle travaille pour le Bureau de la traduction depuis plus de 25 ans.

Dorothy Charbonneau est très active au sein de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (« ATIO »). Elle est interprète de conférence agréée (Français B), interprète de conférence agréée (Anglais A) et traductrice agréée (Français-Anglais); elle a récemment présenté une demande dans le but de devenir interprète judiciaire agréée (Anglais-Français). Elle a également exécuté deux longs mandats au sein de l'ATIO, à titre de directrice, Interprétation de conférence. Elle a joué un rôle important dans la création de la catégorie Interprètes judiciaires et, plus récemment, a contribué à l'ajout des catégories Interprètes communautaires et Interprètes médicaux. Elle milite avec passion pour le droit à une formation adéquate et à de bonnes conditions de travail pour les interprètes, de même que pour la reconnaissance des qualifications de ces professionnels ainsi que pour la protection offerte au public et aux langagiers au titre de la Loi sur l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario. Elle est membre de l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC), de l'AIIC, Région Canada (ACIC) et membre associé de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC).

Traduction Denyse Biron, trad. a.

Matthew McCarthy est traducteur salarié (français-anglais) et gestionnaire de projets au sein du Groupe CPW, firme de traductions financières ayant son siège social à Paris, en France, et des bureaux au Canada, au Royaume-Uni et au Brésil. Il traduit principalement des commentaires sur les fonds de placement, des analyses macro-économiques générales, des états financiers trimestriels, des rapports annuels et d'autres documents du secteur bancaire et financier en France. Il fait aussi du bénévolat pour *Traducteurs sans frontières*.

Matthew est entré dans le Groupe CPW comme traducteur junior en juin 2010, peu après l'obtention de son B. Sc.Soc. en études internationales et langues modernes à l'Université d'Ottawa. Il a entrepris ensuite un BA en traduction et un certificat en communication technique et professionnelle au Collège Universitaire Glendon de l'Université York, achevés en 2012. En 2013, il est devenu traducteur agréé.

Matthew a d'abord adhéré à l'ATIO comme membre étudiant et il a plaidé la cause de la représentation et de la mobilisation des membres étudiants. C'est encore un domaine dans lequel il aimerait voir l'ATIO accomplir des progrès. Grâce à son expérience en traduction financière et à sa formation en rédaction technique, en plus d'avoir suivi une formation sur les conseils d'administration à Centraide Sudbury et Nipissing districts, Matthew espère rendre la situation et les priorités financières de l'ATIO accessibles et claires pour les administrateurs et les membres de l'ATIO.

Le cheminement de Matthew vers la traduction a débuté en immersion française à l'école maternelle à Peterborough. Il a poursuivi au secondaire et à l'Université d'Ottawa, où un intérêt particulier pour les langues et l'application des concepts des sciences politiques aux enjeux linguistiques l'ont poussé à suivre un cours d'initiation à la traduction. Stimulé par les défis de la traduction et fortement encouragé par sa professeure, il décida de poursuivre sa carrière en traduction.

Durant ses heures de loisirs, Matthew joue également de la guitare et il aime la course à pied.

Traduction Jean-Luc Malherbe, trad. a.

Jianhua (Gerald) Yang
directeur, Langues étrangères

Veronica Cappella a obtenu un B.A. avec double majeure en traduction et en études hispaniques du collège Glendon de l'Université York, en 2008. Elle est traductrice agréée (Français-Anglais) depuis 2010 et travaille actuellement comme traductrice (Français-Anglais) pour le gouvernement fédéral.

Elle a travaillé et voyagé dans diverses régions du Québec; elle a notamment suivi un programme de formation en français à Trois-Rivières en 2004 et a travaillé à Rimouski en 2008, dans le cadre du Programme d'échange Ontario-Québec.

Elle a été élue pour la première fois au conseil de l'ATIO en 2011, à titre de directrice, Traducteurs salariés. Elle a récemment été réélue à l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu en avril 2014; elle cumule depuis les postes de secrétaire de l'organisme et de directrice, Traducteurs salariés.

Traduction Denyse Biron, trad. a.

Pamela Cousineau est interprète de conférence agréée et accréditée par le gouvernement fédéral depuis 1991. Elle a obtenu son diplôme en traduction en 1989 et son diplôme d'études supérieures en interprétation de conférence en 1991. Elle travaille surtout pour le secteur privé et organise les services d'interprétation pour plusieurs clients.

Nicholas Ferreira est membre agréé de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO) et interprète judiciaire agréé par le ministère de la Procureure générale de l'Ontario. Il décrit sa vocation en ces termes : « Je constatais souvent que les médias réservaient un mauvais traitement aux interprètes; j'ai ainsi compris que je devais choisir cette profession, pour faire une différence. ». Il a obtenu des certificats en interprétation de l'Université de Toronto et du collège Seneca ainsi qu'une maîtrise en traduction de l'Université York (collège Glendon). Il travaille comme interprète et enseigne l'interprétation dans des collèges de Toronto, de même que dans divers organismes. Il est traducteur agréé (Français-Anglais et Espagnol-Anglais) de l'ATIO. Il vit à Scarborough avec sa femme et leurs deux jeunes enfants. Il consacre ses loisirs à la musique, aux activités de plein air et aux voyages.

Traduction Denyse Biron, trad. a.

Une fin et un nouveau départ

Par Veronica Cappella, trad. a.
Traduction Damien Lachance, trad. a.

Le mois de juin sera marqué par la tristesse et la joie au bureau de l'ATIO. Nous ferons nos adieux à notre directrice générale de longue date, Catherine Schweizer, qui œuvre à l'ATIO depuis de nombreuses années. Catherine, votre travail acharné, votre dévouement et votre engagement qui ont aidé l'Association à atteindre ses objectifs nous manqueront.

Par ailleurs, l'ATIO est fière d'accueillir un nouveau membre au sein de l'équipe. Notre nouveau directeur général, Marc Pandi, se joindra officiellement à l'équipe de l'ATIO le 2 juin 2014. Beaucoup d'entre vous ont déjà rencontré Marc à l'AGA de l'ATIO, qui se déroulait à Toronto en avril.

Marc possède de solides antécédents dans le domaine des communications et de l'administration des affaires, alliés à une vaste expérience en gestion. Il a déjà œuvré dans les secteurs universitaire, des communications et sans but lucratif. Il est parfaitement bilingue et a acquis une expertise sur les organismes sans but lucratif dans le cadre de son travail avec l'organisme *French for the Future*. L'Association sera enrichie par l'expérience de Marc en communications et en relations externes. Il constituera un atout qui aidera l'Association à rejoindre et à communiquer avec la communauté des langagiers, l'industrie langagière et les utilisateurs de services linguistiques. Marc a des idées novatrices sur la façon dont l'Association peut améliorer son image auprès de ses propres membres et du public par l'entremise du site Web de l'Association et des médias sociaux.

Marc fera face à de nouveaux défis, notamment la création des nouvelles catégories d'interprète médical et d'interprète communautaire ainsi que la nécessité de diversifier les sources de financement de l'ATIO afin de pouvoir faire avancer les objectifs de l'Association. Grâce au soutien du personnel du bureau de l'Association, composé de Roxanne Lepage et Luciana Rizzi, nous pourrons relever ces défis et l'Association sera mieux outillée pour servir ses membres et le public.

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe, Marc! Malgré la perte de la directrice générale dévouée et chevronnée qu'était Catherine, l'Association acquiert une nouvelle perspective et une nouvelle vision grâce à notre nouveau directeur général, Marc Pandi. ◆

Hommage aux jubilaires

Les membres dont les noms suivent ont adhéré à l'ATIO en 1989 et ont participé à la vie collective de l'Association pendant un quart de siècle.

Félicitations ...et bonne continuation!

Jacques Audet, *interprète de conférence agréé*
Lucie Bergeron, *traductrice agréée*
Pierre Bouchard, *traducteur agréé*
Nicole Chretien-Proulx, *traductrice agréée*
Hazel Cole-Egan, *traductrice agréée*, *interprète de conférence agréée*
Gabrielle David, *traductrice agréée*
Joanne Dupuis, *traductrice agréée*
Claude Filteau, *traducteur agréé*
Josée Fiset, *traductrice agréée*
Irène Fontana-Arnaldi, *interprète de conférence agréée*
William Hart, *traducteur agréé*
Valerie Kennedy, *traductrice agréée*
Jacques Lachance, *traducteur agréé*
Émilie Lamy, *traductrice agréée*
Jean-Marc Larivière, *interprète de conférence agréé*
Mona Leblanc, *interprète de conférence agréée*
Ilda Moreyra Basso, *traductrice agréée*
Hulya Oyman, *traductrice agréée*
Nicole Plamondon, *traductrice agréée*
Jacinthe Roy, *traductrice agréée*
Denis Sabourin, *traducteur agréé*
Danny Saikaley, *traducteur agréé*, *interprète judiciaire agréé*
Raymond Saint Laurent, *interprète de conférence agréé*
Edward Stahlberg, *traducteur agréé*
Michel Trahan, *traducteur agréé*
Hélène Tremblay, *traductrice agréée*
Mignonne Walsh, *traductrice agréée*
Rodney Williamson, *traducteur agréé*

AGRÉÉ SUR DOSSIER EN INTERPRÉTATION JUDICIAIRE

Anglais/Espagnol
Nicholas Ferreira

InformATIO

Publié par :
L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario
1202-1, rue Nicholas
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : (613) 241-2846 / 1-800-234-5030
Téléc. : (613) 241-4098
Courriel : InformATIO@atio.on.ca
Site Web : www.atio.on.ca

Tirage : 1370
Graphiste : More In Typo Ltd & Design
Équipe rédactionnelle : Catherine Schweizer, Alana Hardy, Nancy McInnis, Michel Trahan

Politique éditoriale :

La rédaction d'*InformATIO* se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

Remerciements sincères à :
Pamela Arnold, Denyse Biron, Denis Louis Bousquet, Veronica Cappella, Lisa Carter, Dorothy Charbonneau, Barbara Collishaw, Pamela Cousineau, Nicholas Ferreira, Eric Jacques, Damien Lachance, Matthew McCarthy, Jean-Luc Malherbe, Loretta Murphy, Michel Trahan.

L'ATIO remercie le commanditaire de l'Assemblée générale annuelle 2014

TD Assurance
Meloche Monnex

Nouvelles de FIT NA

Par Denis Louis Bousquet
Représentant de la FIT en Amérique du Nord
Président des comités des prix et des droits d'auteur de la FIT
Président de FIT NA

Pour celles et ceux qui ne le savent pas, FIT NA est l'acronyme pour FIT North America, le centre régional de la FIT pour l'Amérique du Nord. Établi au début des années 90, le centre a survécu quelques années pour ensuite tomber dans les oubliettes. À mon arrivée au Conseil de la FIT en 2011, la présidente de la FIT m'a accordé le titre de représentant de la FIT pour l'Amérique du Nord. De là, un an plus tard, on me demandait de redonner vie au centre. Après consultation auprès des membres nord-américains de la FIT (ALTA, ATA, CTTIC, IMIA, LTAC, MIIS et NAJIT), nous nous sommes mis d'accord pour procéder sous l'acronyme FIT NA (en comparaison avec FIT LatAm et FIT Europe). Afin de consolider notre nouvelle identité, nous avons créé un sigle à l'image de celui de la FIT. Ce même sigle a été repris par FIT LatAm et donne maintenant une image unifiée aux centres de la FIT dans les Amériques.

Depuis, FIT NA a rédigé un énoncé de mission et remanié ses règlements; ces derniers seront présentés pour ratification lors du Congrès de la FIT en août.

Parmi les projets courants de FIT NA, nous pouvons citer l'établissement d'une liste nord-américaine de toutes les maisons d'enseignement en traduction et en interprétariat. La liste canadienne a déjà été dressée grâce au bon travail du co-directeur de l'agrément du CTTIC et membre de l'ATIO, le professeur Malcom Williams. Comme le côté américain demande énormément de travail, nous cherchons présentement à obtenir des fonds pour pousser plus d'avant.

Un deuxième projet est celui du suivi du travail de l'ISO avec la norme ISO 17024. Notre tête de proue dans ce projet est le professeur Alan Melby de l'ATA qui est aussi président du comité des normes à la FIT.

Enfin, notre troisième grand projet consiste à établir une présence sur le Web. Nous travaillons présentement à la création d'un site Web agrafé à celui de la FIT. Nous espérons pouvoir lancer le site un peu avant le Congrès au mois d'août.

Le Congrès de la FIT – du 4 au 6 août 2014

Serez-vous de la partie? Le mois dernier nous avons atteint le nombre maximal de délégués et toute nouvelle inscription est placée sur une liste d'attente. J'espère que vous êtes parmi les déjà inscrits et que nous aurons le plaisir de vous y voir. Je serai présent au kiosque de la FIT dans la salle d'hospitalité lundi le 4 août, de 13 h à 14 h. Venez faire un tour. Si vous voulez en savoir plus sur le Congrès, je vous invite à consulter www.fit2014.org.

Saviez-vous que deux collègues de l'ATIO et l'InformATIO ont été nommés pour des prix de la FIT? En tant que président du comité des prix de la FIT, j'espère vivement que j'aurai le grand honneur de pouvoir remettre un prix à un collègue canadien. Croisons-nous les doigts. Sachez que cette année, en célébration du 60e anniversaire de la FIT, les prix comprendront une plaque gravée en acrylique plutôt que le certificat papier habituel. Pour en savoir plus sur les prix, consultez www.fit-ift.org/?p=354&lang=fr.

Dernier point : le Congrès de la FIT sera, pour moi, mon chant du cygne. Je tire ma révérence après une douzaine d'années de bénévolat auprès de l'ATIO, du CTTIC et de la FIT. Je voudrais profiter de ces dernières lignes pour remercier tous les collègues avec qui j'ai eu le plaisir de travailler au fil de ces années et j'espère que le Canada maintiendra une solide présence tant au niveau national qu'international. Nous sommes fort bien vus de nos collègues à travers le monde entier et je crois qu'il est primordial que nous maintenions cette réputation. Vive la relève!

Appel de *Translators without Borders*

Par Matthew McCarthy, trad. a.
Traduction Bruno Lobrichon, trad. a.

Un hôpital haïtien a besoin de faire traduire en anglais une liste d'équipement de laboratoire. Dans le message affiché en ligne on pouvait lire : Urgent : veuillez livrer le plus tôt possible - mais le message est resté sans réponse pendant plusieurs jours parce qu'il n'y a tout simplement pas assez de traducteurs.

Dans son bulletin d'information du printemps, *Translators without Borders* (TWB) avait lancé un appel aux traducteurs. Une bonne partie du travail de TWB se fait en langues locales de l'Afrique subsaharienne et vous pourriez donc vous dire : « J'aimerais bien les aider mais je ne traduis pas dans les langues africaines et à partir d'elles non plus. Cependant, les membres de l'ATIO seraient sans doute surpris de savoir que, même si le gros du travail de TWB implique des langues locales, l'histoire de l'organisme et le contexte linguistique du développement impliquent pour TWB un très forte demande de traductions de français en anglais et d'anglais en français— si forte même que des projets sont souvent refusés. Compte tenu du nombre important de membres de l'ATIO capables de traduire d'une langue officielle canadienne à l'autre, il semble tout naturel de leur transmettre ce genre d'appel.

TWB a été créée en France il y a un peu plus de 20 ans, lorsque Médecins Sans Frontières a eu besoin de traductions à titre gratuit (aucune affiliation officielle, néanmoins, entre les deux organismes). TWB passe soigneusement au crible ses clients, parmi lesquels figurent aussi Oxfam International et d'autres ONG bien établies. Aujourd'hui, TWB fait office de pivot pour des traducteurs bénévoles présélectionnés au service de nombreux organismes répartis dans des douzaines de pays. Pourtant les langues de départ dominantes demeurent le français et l'anglais; d'ailleurs, l'un de mes récents projets de français en anglais était destiné à MSF España.

Mis à part les racines historiques de TWB en France, un autre facteur déterminant de la demande de traductions de français en anglais est l'expansion de l'organisme français au R.-U. et aux É.-U. afin de trouver de nouveaux donateurs. À preuve: Enfants du Mékong et Action contre la Faim.

En plus d'organismes de développement, les bénéficiaires ont souvent comme première ou seconde langue le français ou l'anglais en raison des impérialismes français et britannique.

Parmi l'éventail de projets sur lesquels j'ai personnellement travaillé figurent des mises à jour sur le terrain en matière de développement de programmes de santé et de nutrition en milieu rural, la traduction de sites Web, des rapports sur le contexte politique d'un pays donné, la description d'un programme de parrainage d'enfants visant des donateurs potentiels, etc., pour n'en nommer que quelques-uns. Si une ONG de développement international gère un projet, il y a de fortes chances qu'il nécessite une traduction.

Si vous voulez faire du bénévolat, il vous suffit de remplir un formulaire de demande en ligne sur translatorswithoutborders.org. Les exigences sont les mêmes que celles requises des candidats à l'agrément de l'ATIO, et les traducteurs agréés sont directement admis dans le bassin de traducteurs bénévoles.

Une fois admis, vous recevez des projets via une plate-forme conviviale conçue et gérée par ProZ.com. Élément intéressant de la plate-forme : elle enregistre le nombre de mots que vous avez traduits—c'est en fait amusant de voir mon total de mots traduits (9 160, jusqu'à présent) augmenter avec celui de TWB (17 845 155 au total, au 30 mai!). En plus de voir combien vous avez contribué, la fonction du compte de mots vous permet de lancer une compétition amicale avec vos collègues et amis. J'ai constamment besoin d'équilibrer mes engagements personnels, et j'apprécie aussi de pouvoir me fixer un objectif — 1000 mots par mois, par exemple — et d'en faire facilement le suivi.

Si vous avez des questions sur le bénévolat pour TWB, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel. ◆

À LOUER
(PRIX SPÉCIAL **ATIO**)

VILLA FRANCE - MÉDITERRANÉE - PORT LEUCATE (PRÈS PERPIGNAN)
- 400 M PLAGE - 50 KM ESPAGNE
- 2 CHAMBRES (6 COUCHAGES)
- PATIO PRIVÉ - STATIONNEMENT

CONTACTEZ :
Jean-Luc MALHERBE
Tél./Fax (613)747-7007
Courriel : jeanluc.malherbe@sympatico.ca

Résultats du sondage 2014 auprès des traducteurs indépendants

Par Loretta Murphy, Lisa Carter et Eric Jacques, trad. a.
Traduction Jennifer Ocquidant, trad. a.

Pour l'ATIO il est important de rester au fait des attentes et de la satisfaction professionnelle des traducteurs indépendants. C'est pourquoi au début de cette année, le Comité des traducteurs indépendants a organisé un sondage auprès de cette catégorie de membres. Dans le rapport suivant, vous trouverez une analyse des questions et des réponses fournies par les participants, ainsi qu'une comparaison des résultats avec ceux des années précédentes, lorsque cela était possible.

L'objectif de ce sondage était d'évaluer les conditions de travail en 2014. Nous souhaitions avoir une idée de l'évolution (positive ou négative) de ces conditions, neuf ans après le dernier sondage. Évaluer le type de problèmes rencontrés par les traducteurs indépendants, et la manière dont l'ATIO peut tenter d'y remédier, constituait un autre objectif de cette étude. À cet égard, un autre aspect important de ce sondage était pour l'ATIO de savoir ce que ses membres suggéraient pour qu'elle puisse mieux les représenter.

Taux de participation

Le 6 mars 2014, l'ATIO a envoyé au total 695 demandes de sondage aux traducteurs indépendants inscrits comme membres de l'ATIO à cette date. Sur ce nombre, 127 personnes y ont répondu, ce qui correspond à un taux de participation de 18,2 %. À titre comparatif, le taux de participation des trois sondages précédents menés en 2005, 2000 et 1996 avaient recueilli respectivement 22,4 %, 15,8 % et 18,8 % de réponses. Le nombre de réponses est donc comparable à celui des années précédentes. En 2005, 860 demandes de sondage avaient été envoyées, ce qui démontre une forte baisse dans le nombre de traducteurs indépendants au cours des 10 dernières années. Parmi les répondants, 13 % étaient candidats à l'agrément et 87 % étaient des membres agréés.

Veuillez noter que ces pourcentages peuvent ne pas être entièrement représentatifs soit parce que les chiffres ont été arrondis, soit parce que certains participants n'ont pas répondu à toutes les questions ou ont indiqué plus d'une catégorie pour d'autres questions, soit en raison d'anomalies autres.

****N.B. : Ce rapport vise à faire état des pratiques actuelles telles que décrites par les membres de l'ATIO en réponse au sondage de 2014. Veuillez noter que ces résultats sont à titre indicatif seulement. Ils ne visent pas à dicter vos prix, vos horaires de travail ni les clients avec lesquels vous devez faire affaire!**

Âge et expérience

La population canadienne est vieillissante, et il en va de même pour nos membres! Près de 65 % des répondants nous ont indiqué être âgés d'au moins 51 ans; 26 % faisaient partie du groupe d'âge des 41-50 ans, et seulement 24 % comptaient parmi les 31-40 ans. Lors du sondage de 2005, 37 % des participants avaient entre 41 et 50 ans, 27,5 % avaient entre 51 et 60 ans, et 19,25 % avaient moins de 40 ans.

L'augmentation des membres de moins de 40 ans pourrait indiquer une augmentation des jeunes recrues. Toutefois, en 2014, aucun répondant de moins de 31 ans n'a participé au sondage! De la même façon, le sondage de 2005 révélait un manque alarmant de jeunes répondants. Ceci pourrait peut-être s'expliquer par un manque de motivation des jeunes membres à répondre au sondage. Faut-il alors que nous changions notre manière d'inciter les jeunes membres à y participer et que nous faisions en sorte d'augmenter le taux de participation en nous concentrant sur le recrutement, ou peut-être en rendant le format du sondage plus attrayant pour cette catégorie de membres?

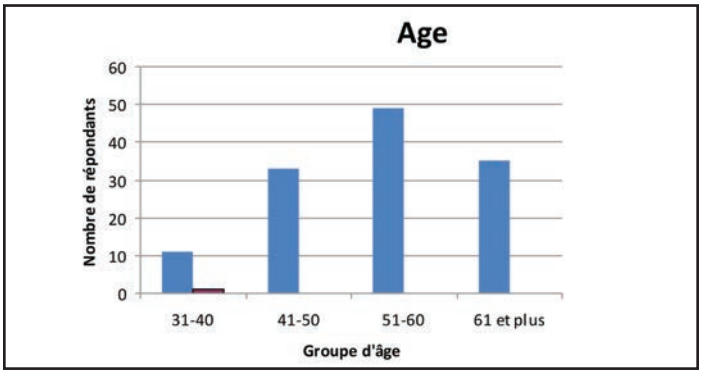

Il est indéniable que la profession continue à faire des adeptes, si l'on en croit les années de travail de nos membres! Une des questions du sondage concernait le nombre d'années pendant lesquelles les membres ont travaillé comme traducteurs. Parmi les répondants, 10 % ont déclaré faire ce métier entre un et 10 ans, 35 % entre 11 et 20 ans, 29 % entre 21 et 30 ans, et 22 % entre 31 et 40 ans. Cinq participants au sondage ont indiqué avoir au moins 41 ans de service! Il semble que, malgré les difficultés que nous rencontrons dans notre métier, nous aimons encore ce que nous faisons! Le tableau ci-dessous révèlent que nos membres sont des personnes établies et chevronnées, mais souligne là encore le manque de jeunes répondants.

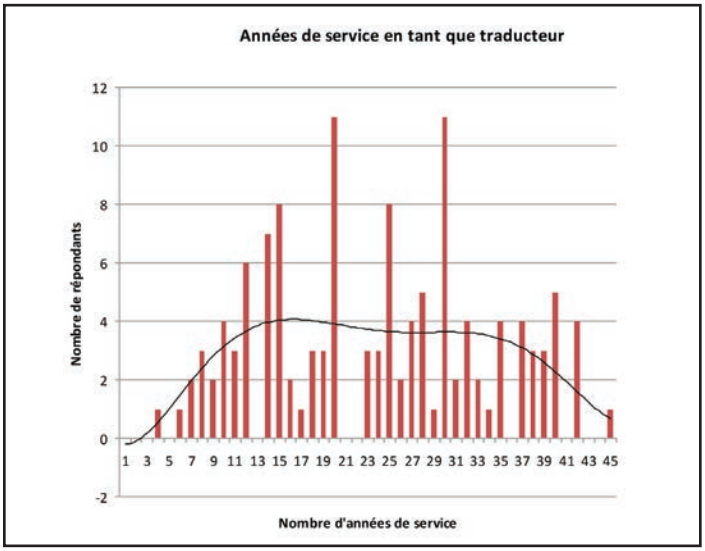

Languages

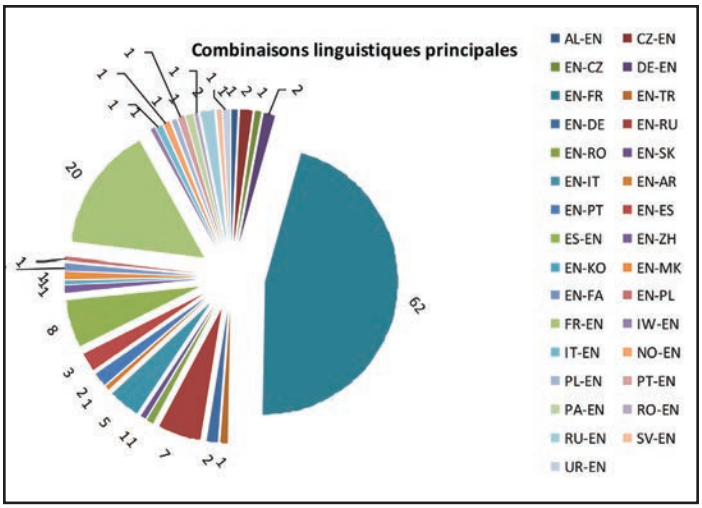

On recense au total 31 paires de langues parmi les combinaisons linguistiques principales déclarées par les répondants. Certains participants ont même déclaré avoir deux combinaisons linguistiques. Si l'on se base sur le graphique ci-dessus, on peut voir que près de 40 % des répondants travaillent de l'anglais vers le français, près de 14 % du français vers l'anglais, et environ 5 % de l'espagnol vers l'anglais. Environ 40 % des combinaisons linguistiques annoncées dans le sondage étaient des langues étrangères, et 60 % des personnes interrogées travaillaient dans les langues officielles. Ces résultats sont comparables à ceux du sondage de 2005 dans lequel on recensait 42 % de langues étrangères et 58 % de langues officielles.

56 répondants, soit 44 %, ont déclaré travailler dans une combinaison linguistique supplémentaire. Au total, nous avons dénombré plus de 70 combinaisons! Il ne fait aucun doute que nous sommes de véritables polyglottes!

Adhésion à d'autres organismes

En plus de leur adhésion à l'ATIO, 9 % des participants au sondage ont déclaré faire également partie de l'ATA, et 8 % de l'OTTIAQ. Seul 1,6 % des personnes interrogées étaient inscrites à ProZ.com. Les répondants ont mentionné au total 34 autres associations de traducteurs.

Type de clients

67 % des participants ont dit travailler à temps plein, et 33 % à temps partiel.

Ces chiffres se rapprochent de ceux du sondage de 2005 qui révélaient que 75 % des personnes travaillant dans les langues officielles avaient un emploi à temps plein et que 25 % avaient un emploi à temps partiel, tandis que pour les traducteurs travaillant dans des langues étrangères, ils étaient 49 % à temps plein et 47 % à temps partiel. Le fait qu'autant de personnes travaillent à temps partiel pourrait indiquer que le métier de traducteur offre souplesse et équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Si ces personnes ont choisi de travailler à temps partiel, ce n'est pas forcément parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein, mais plutôt qu'elles ont fait ce choix de vie. Cet aspect se retrouve dans certains commentaires recueillis sur les changements positifs associés à cette profession (voir ci-dessous). Le sondage demandait également aux répondants de catégoriser leurs clients dans les groupes suivants : sociétés, gouvernement, agences de traduction et particuliers.

12 % des répondants ont indiqué que la moitié de leurs affaires provenaient d'entités gouvernementales. La même part a déclaré que la moitié de leurs commandes venaient de sociétés. 8 % ont mentionné que les agences de traduction représentaient la moitié de leurs clients. 9 % ont dit que la moitié de leurs clients étaient des particuliers.

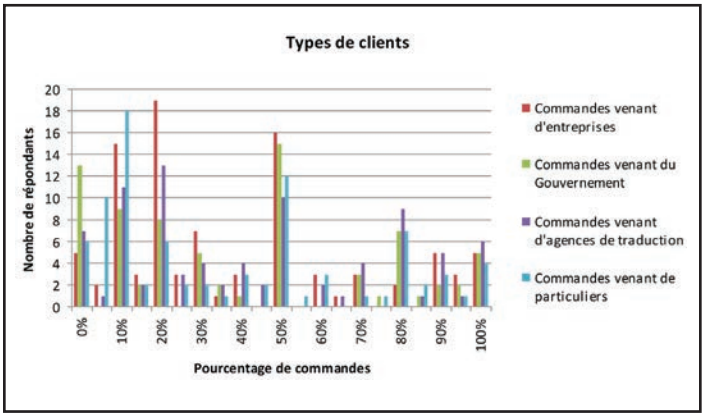

National ou international?

Les personnes sondées devaient indiquer si leurs clients étaient plutôt basés au Canada ou à l'étranger.

76 % ont dit qu'entre 90 et 100 % de leurs clients étaient basés au Canada. 35 % ont répondu qu'entre 0 et 20 % de leur travail provenait de l'étranger. Ces chiffres révèlent que le marché de la traduction au Canada est encore fort, et que ce qu'il se passe au Canada (pression pour faire baisser les prix, délais plus courts, augmentation de la concurrence, etc.) correspond certainement à un phénomène international.

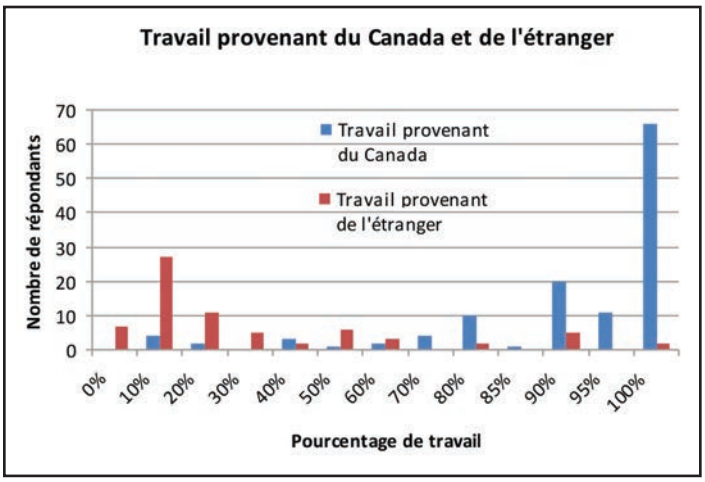

Par ailleurs, lorsque les personnes ont été interrogées sur la rémunération du travail reçu de l'étranger par rapport aux prix offerts par leurs clients au Canada, seuls 10 répondants (soit 8 %) ont indiqué que les tarifs à l'étranger étaient meilleurs, 45 (soit 35 %) ont expliqué que les prix étaient identiques, et 19 (soit 15 %) ont déclaré qu'ils étaient pires. On en conclut que, même s'il est facile d'obtenir des contrats à l'étranger par le biais des forums et des réseaux en ligne, les traducteurs membres de l'ATIO ont tendance à privilégier les contrats au Canada. Toutefois, ceci n'est pas si surprenant si l'on considère

que de nombreuses organisations canadiennes demandent des traductions certifiées ce qui sous-entend qu'un grand nombre de clients nationaux ou internationaux recherchent encore des services de traduction professionnels.

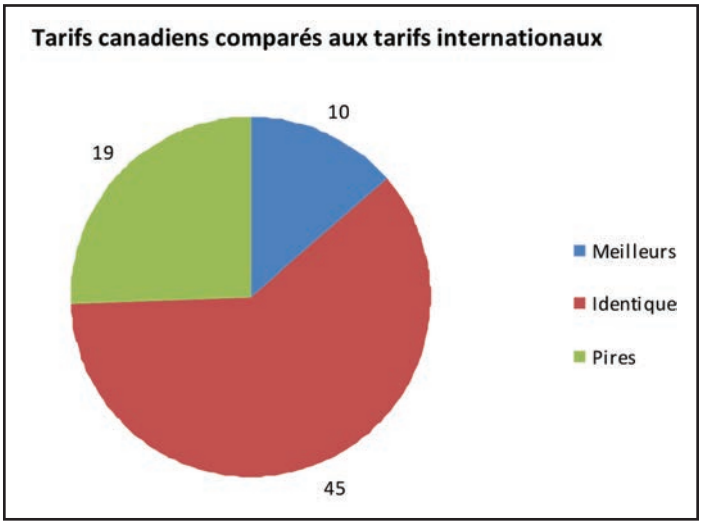

Tarifs

Comme dans les sondages précédents, le sondage de 2014 se concentrait sur les tarifs, car il s'agit-là d'une question critique pour la plupart des membres. (En 2014, aucune distinction n'était faite entre les données rattachées aux traducteurs de langues étrangères et celles des traducteurs de langues officielles. De plus, il n'existait aucune donnée segmentée sur les candidats individuels et les membres certifiés.)

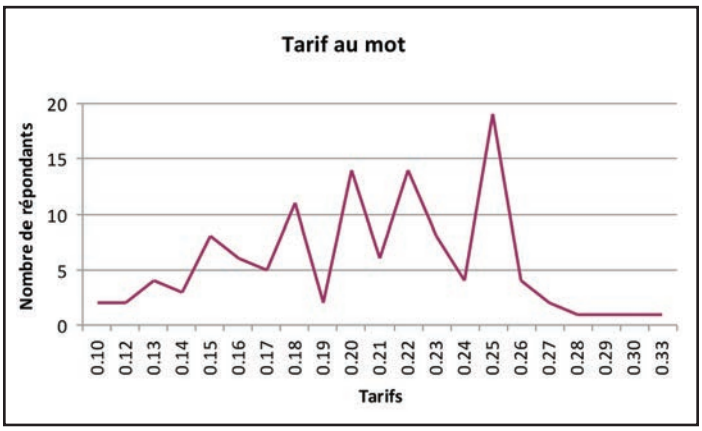

97 % des répondants ont indiqué que leurs tarifs étaient **normalement basés sur un prix au mot**, et 92 % ont dit que ce **prix au mot était calculé en fonction du nombre de mots dans la langue source**. Plus de 70 % comptaient ces mots électroniquement.

En règle générale, les tarifs au Canada variaient en 2014 entre 0,10 $ et 0,33 $ du mot, avec une **moyenne pondérée de 0,21 $ du mot**. 36 % des participants ont mentionné que leur tarif moyen se situait aux alentours de 0,15-0,20 $ du mot, et 40 % ont dit que leur moyenne était entre 0,21 et 0,25 $ du mot. En 2005, ces chiffres étaient de 35 % et de 46 % respectivement pour les traducteurs indépendants travaillant dans les langues officielles; 60 % des traducteurs indépendants travaillant dans les langues étrangères facturaient leur travail entre 0,15 et 0,20 $ du mot, et 13,5 % d'entre eux facturaient davantage. Ceci montre que, globalement, les tarifs ont peu changé au cours des 10 dernières années, et si l'on considère un taux d'inflation annuel d'environ 2 %, ces tarifs ont en réalité baissé!

TARIFS MOYENS	2014	2005 (LE=Langues étrangères; LO=Langues officielles)
0,15-0,20 $/mot	36 %	60 % (LE)/35 % (LO)
0,21-0,25 $/mot	40 %	13,5 % (LE)/46 % (LO)

On a également interrogé les traducteurs sur le **tarif le plus élevé qu'ils facturent au mot**, et ils ont répondu entre 0,10 et 0,50 $, avec une **moyenne pondérée de 0,25 $ du mot**. 18 % des répondants ont dit que leur tarif le plus haut était de 0,25 $ du mot, et 11 % ont indiqué que 0,30 $ était leur tarif le plus élevé. Ceci représente une évolution positive par rapport à notre sondage de 2005 dans lequel 43 % des traducteurs de langues officielles et 40 % de traducteurs de langues étrangères indiquaient que leur tarif le plus haut était de 0,21 à 0,25 $ du mot. En 2005, 25 % des traducteurs de langues étrangères disaient que leur tarif le plus haut était de 0,26 à 0,35 $ du mot, comparé à près de 40 % pour les langues officielles.

TARIFS LES PLUS ÉLEVÉS	2014	2005 (LE=Langues étrangères; LO=Langues officielles)
0,11-0,15 $/mot	5 %	s/o
0,16-0,20 $/mot	19 %	s/o
0,21-0,25 $/mot	44 %	40 % (LE)/43 % (LO)
0,26-0,35 $/mot	46 %	25 % (LE)/40 % (LO)

Le **prix au mot le plus bas** s'échelonnait entre 0,05 et 0,32 $, avec une **moyenne pondérée de 0,17 $ du mot**. Ceci représente aussi une évolution positive par rapport à 2005 lorsque le tarif le plus bas pour les traducteurs de langues officielles et de langues étrangères s'échelonnait de 0,00 à 0,28 $ du mot, la majorité ayant indiqué que leur tarif était entre 0,10 et 0,15 $ du mot.

En 2014 plus spécifiquement, 14 % des personnes sondées ont indiqué que leur tarif le plus bas était de 0,20 $; la même proportion de personnes ont déclaré que leur prix le plus bas était de 0,15 $, tandis que 12,5 % ont dit qu'il s'agissait de 0,12 $.

TARIFS LES PLUS BAS	2014	2005 (LE=Langues étrangères; LO=Langues officielles)
0,11-0,15 $/mot	38 %	57 % (LE)/44 % (LO)
0,16-0,20 $/mot	27 %	40 % (LO)
0,21-0,25 $/mot	20 %	s/o
0,26-0,35 $/mot	7 %	s/o

Bien que la tarification au mot semble être la norme, 60 % des répondants ont également indiqué **facturer à l'heure**, alors que 40 % ont dit ne pas le faire. Le tarif horaire moyen variait entre 25 $ et 120 $, avec une moyenne pondérée de 57,29 $ de l'heure.

80 % des répondants ont dit avoir un tarif particulier pour **la relecture, la révision ou la correction**. 20 % ont répondu qu'il n'en avait pas. Le tarif pour la relecture s'échelonnait de 0,02 à 0,15 $ du mot. La **moyenne pondérée était de 0,06 $ du mot**. La tarification horaire pour la relecture allait de 18 $ à 120 $, avec une moyenne pondérée de 52,72 $ de l'heure.

65 % des personnes interrogées ont indiqué avoir un tarif préférentiel pour les agences de traduction; 35 % ont dit ne pas en avoir. Les tarifs préférentiels variaient de 0,12 à 0,20 $ du mot, avec une **moyenne pondérée de 0,22 $ du mot**. Les tarifs préférentiels horaires allaient de 20 à 75 $ de l'heure, avec une moyenne pondérée de 40,77 $ de l'heure.

65 % des participants ont indiqué avoir un **tarif minimum pour les petites demandes**; 22 % ont dit ne pas en avoir. Les tarifs minimum s'élevaient de 5 à 100 $, et les trois tarifs minimum les plus hauts étaient de 50 $ (9,4 %); 40 $ (8,7 %); et 30 $ (7,8 %).

27 % des répondants ont indiqué avoir un **tarif fixe par page** pour certains documents (par ex. les certificats, les diplômes, etc.), tandis que 70 % ont dit ne pas en avoir. Les tarifs fixes variaient entre 10 et 105 $, le tarif le plus courant (soit 7 % des répondants) étant de 30 $.

62 % des répondants ont dit **surfacturer les demandes urgentes ou les traductions d'ordre technique** (chiffre légèrement en baisse par rapport à 2005, où 75 % des traducteurs de langues officielles avaient répondu oui à cette question, contre 67 % des traducteurs de langues étrangères); 37 % ont dit ne pas le faire. Les primes pour demandes urgentes variaient grandement : certains facturaient entre 0,02 et 0,35 $ de plus par mot, tandis que d'autres ajoutaient un pourcentage entre 10 et 50 %. Le pourcentage le plus courant (parmi 9 % des répondants) était de 50 %, et 8 % des participants ont répondu que « cela dépendait ».

Volume et revenus

La question du volume quotidien moyen (c'est-à-dire le nombre de mots/jour) était également posée dans le sondage. Le volume moyen le plus courant était de 1501 à 2000 mots par jour, nombre rapporté par 32 % des répondants, suivi du volume de 1001 à 1500 mots par jour mentionné par 17 % des participants, et enfin 13 % ont indiqué traduire entre 2501 et 3000 mots par jour.

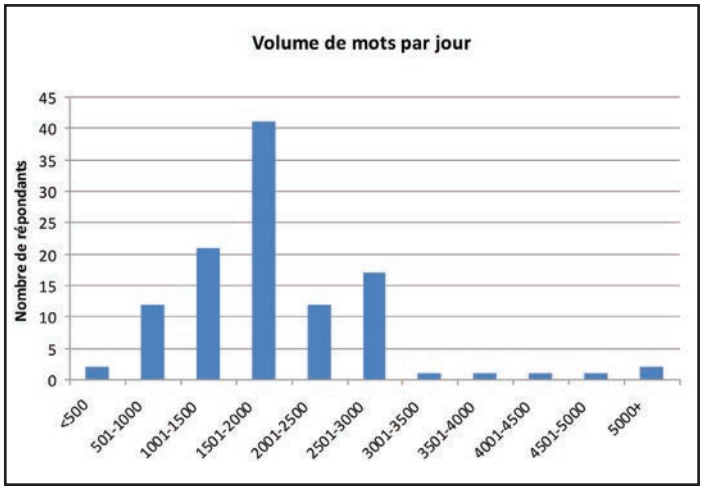

Si l'on considère le volume annuel, 13 % des participants ont indiqué un volume annuel de moins de 100 000 mots, tandis que 10 % ont dit traduire entre 200 000 et 300 000 mots par an. Il n'était pas indiqué si ce volume de travail était réalisé dans le cadre d'un emploi à temps plein ou à temps partiel.

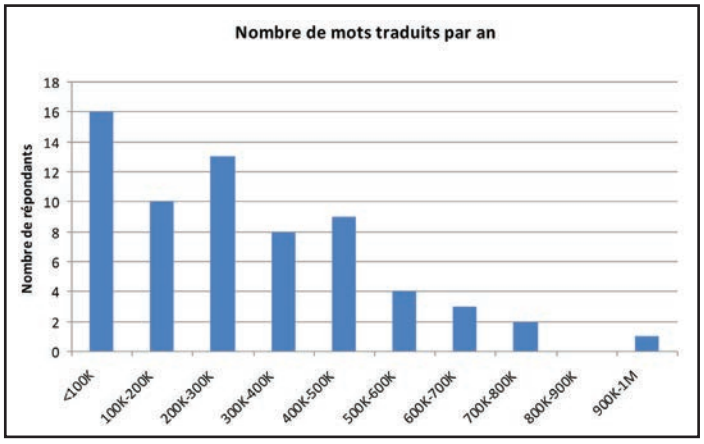

38 % des personnes interrogées ont déclaré tirer de leurs activités de traduction un revenu annuel entre 30 000 et 70 000 $. 12 % ont indiqué gagner un revenu entre 70 000 et 90 000 $, et 15 % au-dessus des 90 000 $. Les données ne mentionnent pas si ces chiffres sont liés à une activité à temps plein ou à temps partiel. Étant donné que le salaire moyen au Canada est juste en-dessous de 50 000 $ par an, ces chiffres sont relativement intéressants!

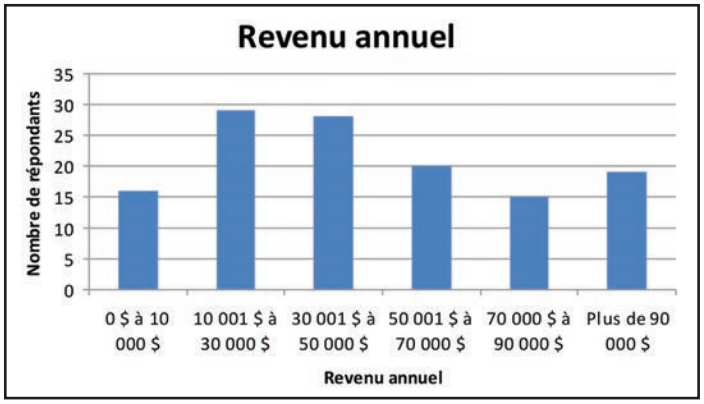

Outils

Ressources électroniques/ imprimées

Nous sommes des personnes pleines de ressources! Lorsque nous avons posé la question sur le type de ressources utilisées, les réponses ont non seulement révélé une grande diversité de ressources en ligne et sur papier, mais aussi que la plupart des répondants utilisaient plus d'une de ces ressources.

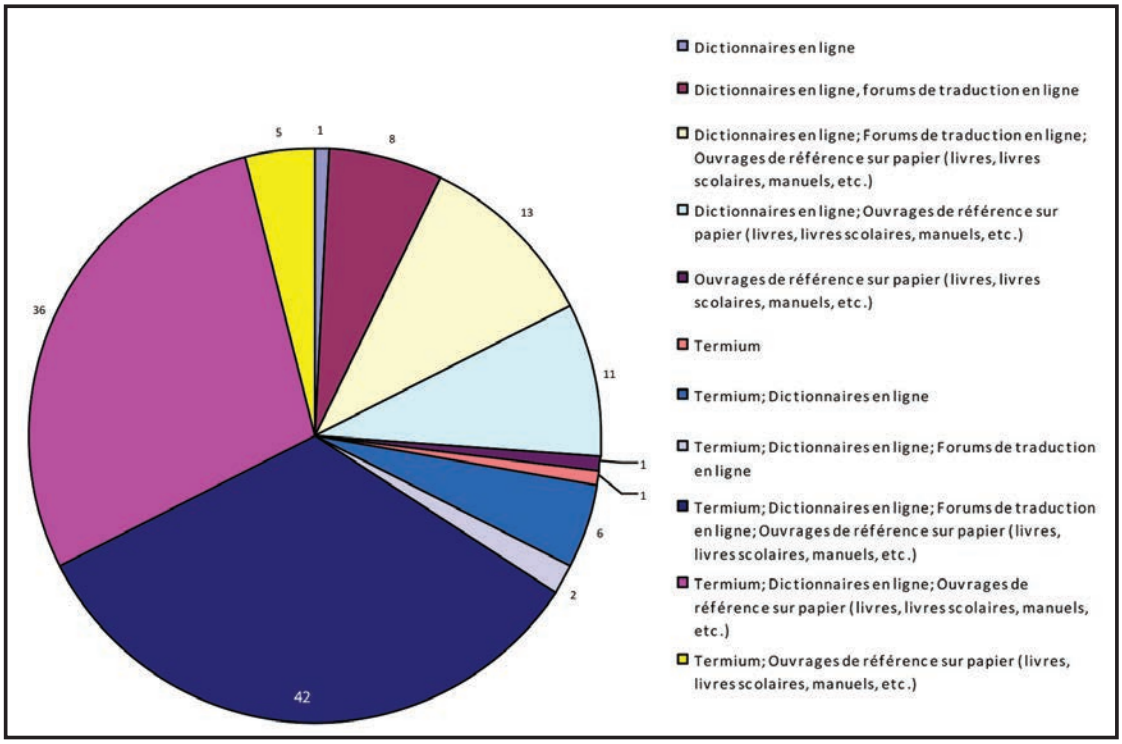

42 participants (soit 33,07 %) ont déclaré qu'ils utilisaient à la fois Termium, des dictionnaires en ligne, des forums en ligne sur la traduction et des ouvrages de référence sur papier (livres, manuels, etc.).

36 participants (soit 28,35 %) ont déclaré utiliser à la fois Termium, des dictionnaires en ligne et des ouvrages de référence sur papier (livres, manuels, etc.); 13 répondants (soit 10,24 %) ont dit se servir d'ouvrages de référence sur papier (livres, manuels, etc.); et 11 (soit 8,66 %) ont indiqué utilisé des dictionnaires en ligne et des ouvrages de références sur papier (livres, livres scolaires, manuels, etc.).

En 2005, 44 répondants (soit 40 %) n'avaient pas répondu à la question concernant les logiciels de mémoires de traduction, et pour ceux qui avaient répondu, seule la moitié des personnes interrogées avaient dit utiliser un logiciel. Il semble que les choses aient peu changé sur ce sujet dans le sondage de 2014, car moins de 60 % des participants ont répondu à cette question. Pour ceux qui y ont répondu, 44 (soit 35 %) ont dit se servir d'un outil de traduction assistée par ordinateur (mémoires de traduction et bases de données terminologiques), et 12 (soit 9,45 %) ont indiqué utiliser une base de terminologie indépendante.

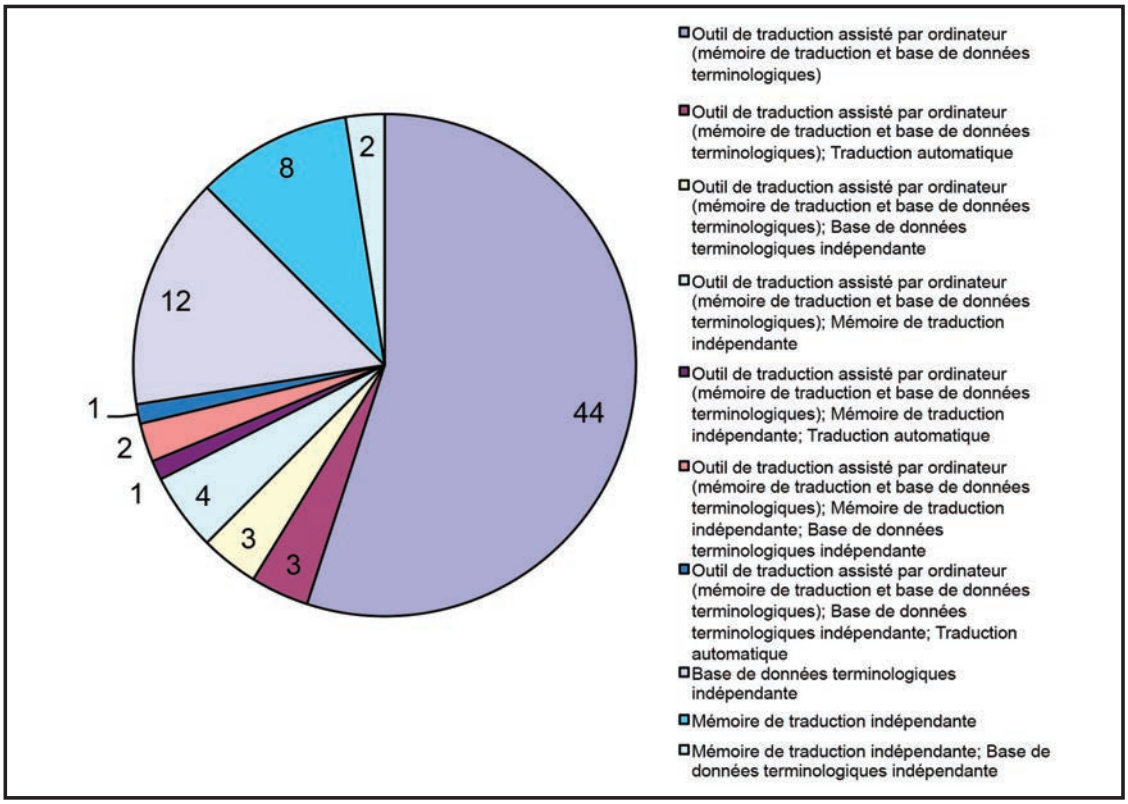

Éducation

Nous sommes un groupe de traducteurs très instruits! 97 % des répondants ont indiqué que leur plus haut niveau d'études était un diplôme collégial/universitaire; 51 % ont dit détenir un baccalauréat; 37 % une maîtrise, et 7 % un doctorat. Il semble naturel que 36,2 % des participants aient déclaré posséder un diplôme en traduction.

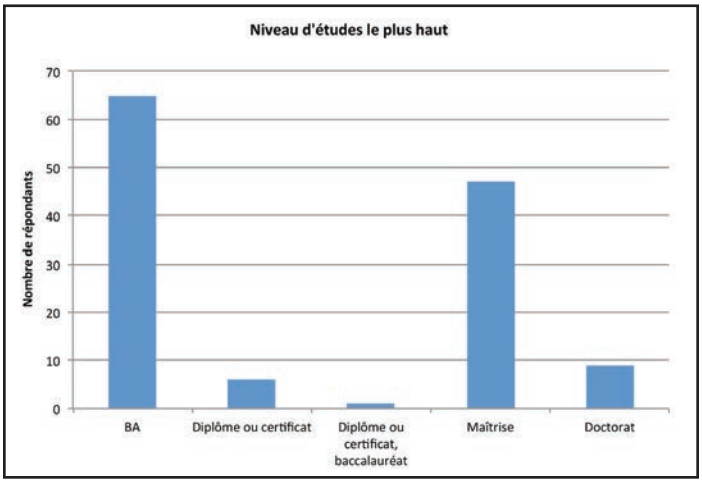

Situation professionnelle

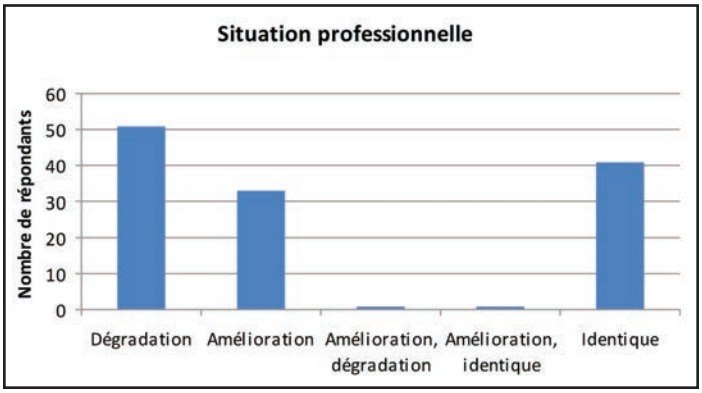

Le sondage demandait aux répondants si, selon eux, leur situation professionnelle s'était améliorée, dégradée ou était restée la même. 40 % des personnes interrogées ont dit que leur situation professionnelle s'était dégradée dans les cinq dernières années. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi, beaucoup ont attribué cette situation aux tarifs plus bas et aux délais plus courts imposés par les agences de traduction et les clients. Ceci a causé le sentiment de devoir travailler plus dur et plus vite pour gagner le même revenu qu'il y a quelques années. Plusieurs participants ont mentionné les changements effectués dans les politiques et les budgets du gouvernement qui ont fait baisser le volume de travail des traducteurs indépendants travaillant dans les langues officielles. Beaucoup de répondants ont dit être inquiets de l'entrée sur le marché d'un nombre grandissant de traducteurs (agréés ou non) ayant des qualifications moindres et faisant baisser les prix. À cet égard, nous avons reçu beaucoup de commentaires à propos de clients privilégiant la quantité à la qualité et n'exigeant pas que le traducteur soit agréé. On nous a également rapporté que des clients envoyaient même leurs traductions à l'étranger pour obtenir un prix bien plus bas.

36 % des répondants ont déclaré que leur situation professionnelle s'était améliorée dans les cinq dernières années. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi, beaucoup ont attribué cette amélioration à un excellent service à la clientèle, au réseautage et à l'acquisition de clients fidèles au cours des années. Beaucoup ont indiqué que la promotion et la commercialisation de leurs services les ont aidés à conserver ou à augmenter leurs commandes. Certains participants ont dit gagner en efficacité grâce à l'utilisation d'outils de traduction en ligne et à la simplification de leur processus. Il n'est donc pas surprenant qu'en acquérant de l'expérience, le travail s'améliore, ce qui conduit à une plus grande et une meilleure clientèle, ce qui, à son tour, génère un revenu plus élevé et une meilleure satisfaction professionnelle.

Certains répondants ont aussi déclaré avoir rencontré des difficultés à devenir un membre agréé. Toutefois, d'autres ont dit que l'agrément leur avait ouvert des portes et leur avait permis d'obtenir davantage de commandes et de meilleurs clients, sans parler d'une meilleure qualité de vie et de l'indépendance liées au choix de travailler comme traducteur pigiste.

31 % des répondants ont déclaré que leur situation professionnelle était restée identique.

Que peut faire l'ATIO pour vous aider?

Les traducteurs indépendants ont fait beaucoup de commentaires, en français et en anglais, sur la question : « Que pensez-vous que l'Association puisse faire pour vous aider dans votre métier de traducteur indépendant? » Les remarques suivantes ont été mentionnées à plusieurs reprises et ont retenu notre attention. Les répondants ont suggéré que l'ATIO :

- En fasse plus pour promouvoir la profession et la valeur ajoutée de l'agrément, pour convaincre de l'utilité des normes professionnelles, pour éduquer les donneurs d'ouvrage et le grand public sur la traduction, pour publiciser et établir notre marque au sein des autres groupes professionnels;
- Plaide, fasse pression pour les membres et défende leurs droits vis-à-vis du Gouvernement, des agences et des entreprises;
- Fasse un meilleur usage de la technologie pour desservir les membres résidant en dehors de Toronto et d'Ottawa;
- Soit juridiquement apte à recommander/établir/réguler/suggérer des tarifs;
- Propose davantage d'occasions de perfectionnement professionnel (cours, séminaires, ateliers);
- Fournisse davantage d'offres d'emploi et d'informations sur les occasions d'affaires en traduction;
- Offre davantage de possibilités de réseautage;
- Améliore son site afin qu'il soit plus convivial, publie plus d'informations liées à l'industrie et dispose d'un forum de discussions pour les membres;
- Obtienne des prix de groupe pour les membres qui souhaitent acheter des outils de traduction;
- Soit le garant de normes élevées pour faire en sorte que l'agrément soit synonyme de compétence.

Les traducteurs indépendants ont loué l'importance d'avoir un répertoire en ligne sur notre site car celui-ci est source de travail pour eux. Plusieurs membres ont aussi dit à quel point il appréciait d'être agréé et remerciait l'Association pour son

travail. Bien que ces remarques soient gratifiantes, nous vous promettons de ne pas nous reposer sur nos lauriers! Le Conseil d'administration ne manquera pas de prendre en compte tous les commentaires exprimés dans ce sondage dans le but d'améliorer les services que nous offrons aux membres.

Opportunités

Les renseignements recueillis après avoir analysé les résultats du sondage des traducteurs indépendants 2014 nous permettent de déceler des lacunes et des opportunités potentielles.

Tout d'abord, il est clair que nous devons mener une enquête plus approfondie sur le manque de réponses des jeunes membres. Le problème est-il lié au recrutement? Si oui, si le nombre de nouveaux membres est à la baisse, et que les membres plus anciens passent à un emploi à temps partiel ou prennent de plus en plus leur retraite, les membres actuels pourraient en ressentir les effets. Les clients privilégient-ils davantage la technologie à la traduction humaine, faisant ainsi baisser en apparence l'utilité d'être agréé et, par la force des choses, décourageant les jeunes de le devenir? Dans son mandat, Marc Pandi, le nouveau directeur général de l'ATIO, a d'ores et déjà mis la priorité sur la recherche et la prise de conscience sur ces thèmes.

La nouvelle génération, plus au fait des technologies modernes, pourrait combler une autre lacune : celle de l'utilisation de la traduction automatique et des outils de traduction. On ne peut ignorer que, pendant ces 20 dernières années, le monde de la traduction a drastiquement changé et continue de changer. Les mémoires de traduction électroniques et autres outils et ressources électroniques nous permettent de produire un plus grand volume, mais uniquement si l'on est capable de les utiliser correctement et efficacement. En étant bien informés et formés, les progrès potentiels sont immenses. Notre groupe pourrait même songer à définir ses propres exigences (comme un comptage de mots automatisé plus efficace, des mémoires de traduction plus simples à utiliser, des programmes de traduction plus conviviaux) et à les soumettre à des programmeurs afin qu'ils puissent concevoir des outils personnalisés. Les possibilités sont illimitées!

En tant que traducteurs indépendants, nous sommes aussi des entrepreneurs. Tandis que notre métier évolue, nous devons aussi perfectionner et actualiser nos connaissances des affaires et de la profession. À cet égard, l'ATIO encourage les membres et les non-membres à participer aux ateliers proposés par l'Association et à suggérer le type d'ateliers auxquels ils souhaitent participer.

Une autre opportunité réside dans l'éducation et les programmes de sensibilisation auprès de l'industrie provinciale, des entreprises clientes, des universités et des collèges qui forment des traducteurs, ainsi qu'auprès des particuliers qui requièrent des services de traduction. Il existe un grand nombre d'idées préconçues, et l'ATIO doit insister sur le fait que l'agrément est une garantie d'expérience et de normes élevées dans le domaine de la traduction! Le Conseil d'administration élabore actuellement un plan stratégique qui définira les stratégies de sensibilisation en vue d'atteindre cet objectif.

Conclusion

Nous aimerions remercier tous les traducteurs qui ont pris le temps, malgré leur calendrier chargé, de répondre au sondage des traducteurs indépendants 2014. Vos réponses ont contribué à générer une mine d'informations et de données qui prendraient des semaines à interpréter et analyser correctement. Ce sondage ne prétend donc pas être exhaustif, mais il permet de déterminer des tendances et des opportunités pour les traducteurs indépendants et l'ATIO dans son ensemble. Nous espérons que vous serez en mesure d'appliquer un certain nombre de ces renseignements à votre propre entreprise et à vos propres stratégies professionnelles afin que vos affaires continuent d'être fructueuses. ◆